ART. PREMIER N° 106

ASSEMBLÉE NATIONALE

11 septembre 2014

LUTTE CONTRE LE TERRORISME - (N° 2173)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N º 106

présenté par M. Pietrasanta

ARTICLE PREMIER

A l'alinéa 11,	substituer	au mot:
----------------	------------	---------

« sur »

le mot:

«à».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.